



LISTING TARIF TWIDO



Chauffe-eaux TWIDO

Réf.	Désignation	Prix U HT	Famille
	Gamme standard - ECS		
T2-34	Chauffe-eau intelligent TWIDO T2-34 - 0 à 80 L d'eau chaude - Pour 1 à 2 personnes - Solar ready - H=140cm/L=66cm/P=24cm	1.880,00€	GEMTPF
T3-51	Chauffe-eau intelligent TWIDO T3-51 - 0 à 120 L d'eau chaude - Pour 1 à 4 personnes - Solar ready - H=140 cm/L=66 cm/P=24 cm	2.240,00€	GEMTPF
T3-102	Chauffe-eau intelligent TWIDO T3-102 - 0 à 240 L d'eau chaude - Pour 1 à 5 personnes - Solar ready - H=228 cm/L=66 cm/P=24 cm	2.632,00€	GEMTPF
T4-68	Chauffe-eau intelligent TWIDO T4-68 - 0 à 160 L d'eau chaude - Pour 1 à 4 personnes - Solar ready - H=140cm/L=86cm/P=24cm	2.690,00€	GEMTPF
T4-136	Chauffe-eau intelligent TWIDO T4-136 - 0 à 320 L d'eau chaude - Pour 1 à 6 personnes - Solar ready - H=228 cm/L=86 cm/P=24 cm	3.298,00€	GEMTPF
	Gamme twin - ECS + bâti-support		
T2-34-WGI	Chauffe-eau intelligent TWIDO T2-34-WGi - 0 à 80 L d'eau chaude - Pour 1 à 2 personnes - Solar ready - H=230cm/L=66cm/P=24cm	2.510,00€	GEMTPF
T3-51-WGI	Chauffe-eau intelligent TWIDO T3-51-WGi - 0 à 120 L d'eau chaude - Pour 1 à 4 personnes - Solar ready - H=230 cm/L=66 cm/P=24 cm	2.975,00€	GEMTPF
T3-51-LGI	Chauffe-eau intelligent TWIDO T3-51-LGi - 0 à 120 L d'eau chaude - Pour 1 à 4 personnes - Solar ready - H=230 cm/L=66 cm/P=24 cm	2.916,00€	GEMTPF
T4-102-WGI	Chauffe-eau intelligent TWIDO T4-102-Wgi - 0 à 240 L d'eau chaude - Pour 1 à 5 personnes - Solar ready - H=230 cm/L=86 cm/P=24 cm	3.623,00€	GEMTPF
	Gamme twin - ECS + Espace technique		
T2-34-H	Chauffe-eau intelligent TWIDO T2-34 - 0 à 80 L d'eau chaude - Pour 1 à 2 personnes - Solar ready - H=228cm/L=66cm/P=24cm	1.910,00€	GEMTPF
T3-51-H	Chauffe-eau intelligent TWIDOT3-51-H - 0 à 120 L d'eau chaude - Pour 1 à 4 personnes - Solar ready - H=228cm/L=66cm/P=24cm	2.760,00€	GEMTPF
T4-68-H	Chauffe-eau intelligent TWIDO T4-68-H - 0 à 160 L d'eau chaude - Pour 1 à 4 personnes - Solar ready - H=228cm/L=86cm/P=24cm	2.740,00€	GEMTPF
GT3-WGI	Gaine technique TWIDO GT3-WGI	1.350,00€	GEMTPF
GT4-WGI	Gaine technique TWIDO GT4-WGI	1.430,00€	GEMTPF
	Option solaire		
PCB-ETHER	PCB Ethernet + Câble (30cm) RJ 45 F	103,00€	GEMTPF
BOITIER-PV	Boîtier + Carte PV (DC) + Connecteurs PV	396,00€	PMPV

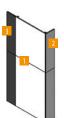
Finitions Modern

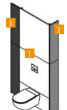
Façade avant Côtés Partie Haute

1 Façade avant 2 Retour 4 Tablette
3 Fileur









Réf.	Désignation	Prix U HT	Famille			
	Façade avant					
F-MODV2-XS_GLA	Façade pour TWIDO T3-51 - Finition Modern - 1 pièce - coloris au choix	297,00€	PMFI			
F-MODV2-M_GLA	Façade pour TWIDO T3-102 et T3-51-LGI - Finition Modern - 2 pièces - coloris au choix	363,00€	PMFI			
F-MODV2-L_GLA	Façade pour TWIDO T4-136 - Finition Modern - 2 pièces - coloris au choix	402,00€	PMFI			
F-MODV2-WM_GLA	Façade pour TWIDO T3-51-WGI - Finition Modern - 3 pièces - coloris au choix	435,00€	PMFI			
F-MODV2-WL_GLA	MODV2-WL_GLA Façade pour TWIDO T4-102-WGI - Finition Modern - 3 pièces - coloris au choix					
	Retour					
RETOURV2-14_GLA	Retour pour TWIDO T3-51 - Finition Modern - 2 pièces pour les 2 côtés - coloris au choix	132,00€	PMFI			
RETOURV2-23_GLA	Retour pour TWIDO T3 & T4 - Modèle Non WC - Finition Modern - 2 pièces pour 1 côté - coloris au choix	154,00€	PMFI			
RETOURV2W-23_GLA	Retour pour TWIDO T3 & T4 - Modèle WC - Finition Modern - 2 pièces pour 1 côté - coloris au choix	154,00€	PMFI			
	Fileur à ajuster par l'installateur					
FILEURV2-23_GLA	Fileur pour TWIDOT3 & T4 - Modèle Non WC - Finition Modern - 2 pièces pour 1 côté - coloris au choix	154,00€	PMFI			
FILEURV2W-23_GLA	Fileur pour TWIDO T3 & T4 - Modèle WC - Finition Modern - 2 pièces pour 1 côté - coloris au choix	154,00€	PMFI			
	Tablette					
TABV2-660_GLA	Tablette haute pour TWIDO T3-51 - Finition Modern - 1 pièce - coloris au choix	105,00€	PMFI			

Finitions Essentiel

Façade avant Côtés **Partie Haute**

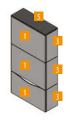
Pack façade haute Pack retour haut

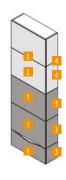
1 Pack façade bas

Pack retour bas Tablette pour T3-51









Réf.	Désignation	Prix U HT	Famille	
	Pack façade avant bas			
BASIC-XS_NEIGE	Pack BASIC pour TWIDO T3-51- Face avant bas - 3 pièces - coloris au choix	488,00€	PMFI	
BASIC-M_NEIGE	Pack BASIC pour TWIDO T3-102 - Face avant bas - 3 pièces - coloris au choix	425,00€	PMFI	
BASIC-L_NEIGE	Pack BASIC pour TWIDO T4-136 - Face avant bas - 3 pièces - coloris au choix	527,00€	PMFI	
BASIC-WM_NEIGE	Pack BASIC pour TWIDO T3-51-WGI - Face avant bas - 3 pièces - coloris au choix	499,00€	PMFI	
BASIC-WL_NEIGE	Pack BASIC pour TWIDO T4-102-WGI - Face avant bas - 3 pièces - coloris au choix	567,00€	PMFI	
Pack façade avant top				
TOP-M_NEIGE	Pack TOP pour TWIDO T3 (sauf T3-51) - Face avant haut - 2 pièces - coloris au choix	286,00€	PMFI	
TOP-L_NEIGE	Pack TOP pour TWIDO T4 - Face avant haut - 2 pièces - coloris au choix	352,00€	PMFI	
	Pack retour bas			
S-BASIC-XS_NEIGE	Pack S-BASIC-XS pour TWIDO T3-51 - Retour avant bas - 3 pièces pour 1 côté - coloris au choix	121,00€	PMFI	
S-BASIC_NEIGE	Pack S BASIC pour TWIDO T3-102 et T4-136 - Retour avant bas - 3 pièces pour 1 côté - coloris au choix	118,00€	PMFI	
S-BASIC-W_NEIGE	Pack BASIC W pour TWIDO Vs WC - Retour avant bas - 3 pièces pour 1 côté - coloris au choix	118,00€	PMFI	
	Pack retour top			
S-TOP_NEIGE	Pack STOP pour TWIDO T3-T4 (sauf T3-51) - Retour avant haut - 2 pièces pour 1 côté - coloris au choix	88,00€	PMFI	
	Tablette			
TAB-XS_NEIGE	Pack tablette pour TWIDO T3-51 - 1 pièce - coloris au choix	77,00€	PMFI	

Finitions Elements

Base

2 Tour

Colonne

4 Courbe

5 Arc

6 Miroirs



















Glacier



Réf.	Désignation	Prix U HT	Famille
	Meuble Base		
BASE	Meuble Base pour TWIDOT3-51 - Meuble Capot en haut + Meuble 2 tiroirs en bas - P=365 mm/ H=2124 mm/ L=700 mm - coloris au choix	1.407,00€	PMFI
	Meuble Tour		
TOUR_	Meuble Tour pour TWIDO T3-51 - Meuble Capot en bas + Meuble 2 portes en haut - P=365 mm/H=1994 mm/L=700 mm - coloris au choix	963,00€	PMFI
	Meuble Colonne		
COLONNE	Meuble Colonne pour TWIDO T3-102 - Meuble 2 portes en haut + Meuble 4 tiroirs en bas - P=599 mm/H=2390 mm/L=700 mm - coloris au choix	2.133,00€	PMFI
	Miroir pour Meuble Base / Meuble Courbe / Meuble Arc		
MIR60	Miroir Square 60 avec rétroéclairage LED diffusant périphérique - L60 : 10,80 W - L=600 cm/H=500 cm - Position horizontale ou verticale	273,00€	PMFI
MIR90	Miroir Square 90 avec rétroéclairage LED diffusant périphérique - L90 : 13,68 W - L=900 cm/H=500 cm - Position horizontale ou verticale	340,00€	PMFI
	Meuble Courbe		
COURBE_DROITE	Meuble Vasque courbe pour TWIDO T3-102 - Meuble Capot toute hauteur + Meuble Vasque 2 portes + Vasque droite - P=631 mm/H=2320 mm/L=700 mm - coloris au choix	2.409,00€	PMFI
COURBE_GAUCHE	Meuble Vasque courbe pour TWIDO T3-102 - Meuble Capot toute hauteur + Meuble Vasque 2 portes + Vasque gauche - P=631 mm/H=2320 mm/L=700 mm - coloris au choix	2.409,00€	PMFI
	Meuble Arc		
ARC_DROITE	lem:lem:lem:lem:lem:lem:lem:lem:lem:lem:	2.727,00€	PMFI
ARC_GAUCHE	Meuble Vasque arc pour TWIDO T4-136 - Meuble Capot toute hauteur + Meuble Vasque 2 portes + Vasque gauche - P=631 mm/H=2330 mm/L=910 mm - coloris au choix	2.727,00€	PMFI

Finitions laminam

















Sur demande Consultez-nous

Calce-Bianco

Grigio Bocciardato

Cementi - Cemento Collection - Perla I naturali - Calacatta

Oro Venato

Desir

grey

Legno venezia -Sabbia

Produits TWIDO Signature

Réf.	Désignation	Prix U HT	Famille
	Radiateur sèche serviette Âtman		
R5-2PO-NOIR	Radiateur sèche-serviettes Âtman 750W - Pré-disposition diffuseur - Thermostat RF programmable 2 portants hélice anodisé naturel et inserts bois chêne clair HDBG - Finition corps de chauffe anodisation brossé noire	1.890,00€	CBCHRESSAT
R5-2P0-ALU	Radiateur sèche-serviettes Âtman 750W - Pré-disposition diffuseur - Thermostat RF programmable 2 portants hélice anodisé naturel et inserts bois chêne clair HDBG - Finition corps de chauffe anodisation brossé incolore	1.890,00€	CBCHRESSAT
R5-2PO-BLANC	Radiateur sèche-serviettes Âtman 750W - Pré-disposition diffuseur - Thermostat RF programmable 2 portants hélice anodisé naturel et inserts bois chêne clair HDBG - Finition corps de chauffe thermolaquage blanc	1.890,00€	CBCHRESSAT
OP-VXX	Option Finition peinture laque satinée haut de gamme «VARIATIONS» suivant références du nuancier	250,00€	TEMP
	Option haut-parleur pour sèche servviette Atman		
ATMS1	Haut-Parleur à impulsion Sylph 50 Watts 8 Ohms - Câble 1,5 Mètres	235,00€	CBCHREACAT
ATMS1H	Haut-Parleur à impulsion Sylph 50 Watts 8 Ohms - Câble 1,5 Mètres - Capot percé	245,00€	CBCHREACAT
ATM-BT60Y-EU	Ampli Sylph 2x60 W - 8 Ohm Bluetooth 4.2 avec alimentation DC 18V 5A	160,00€	CBCHREACAT
SKSBT60Y1.5-EU	Ensemble Single Sylph - 1 Haut-parleur à impulsion Sylph + 1 Ampli Sylph	395,00€	CBCHREACAT
OP-CAB0.75	Option câble audio à façon - vendu au mètre - 2x0.75mm2 avec 2 Wago	2,50€	TEMP
ATM-OP-BOB-HPR	Option câble ODIOSIS HPR - bobine de 100 mètres - 2x1.5mm2	250,00€	CBCHREACAT
PAC-VHB90X90	Pack de 2 double-faces amortisseurs et fixation SYLPH + 2 lingettes de dégraissage	25,00€	TEMP
ATM-PS18V5-EU	Alimentation DC 18V 5A pour ampli ATM-BT60Y	25,00€	CBCHREACAT
	Trame pour mur chauffant et plancher chauffant		
WARSM12V-1	Kit StickyMat 12V 100w/m2 : 1 Trame de 1m2 + Transformateur 230/12V	320,00€	CBCHPEWA
WARSM12V-3	Kit StickyMat 12V 100w/m2 : 2 Trames de 1,5m2 + Transformateur 230/12V	433,00€	CBCHPEWA
WAR6IE-01-CW-LC	Thermostat 6iE Wifi Blanc - 16A	208,00€	CBCHRPTAWA
WAR6IE-01-0B-DC	Thermostat 6iE Wifi Noir - 16A	208,00€	CBCHRPTAWA
WARSONDE-3IE	Sonde Thermostat NTC10K	18,00€	CBCHRPTA
	Ventilation		
INV-IVTWIN-KITP4HR	Ventilation double flux INVENTER IV-TWIN+ - kit complet (système double flux IV-TWIN+, contrôleur PURE P4, hygrostat HY18)	1.188,00€	CBVEDFINV
INV-PAX-KITSTD	Ventilation double flux INVENTER PAX - kit complet (avec silencieux, traversée de mur, protection extérieure, télécommande).	2.131,00€	CBVEDFINV
INV-PULSAR	Ventilateur INVENTER PULSAR - commande intelligente par application pour réglage optimisé des capteurs d'humidité et de lumière	284,00€	CBVESFINV
	Récupérateur de calories Zypho		
IZI30-BOND_RONDE	Récupérateur calories ZYPH0 8 Kw + bonde	476,00€	GECFRCZY
IZI30-BOND_BAI650	Récupérateur calories ZYPHO 8 Kw + bonde baignoire rac.650 ml	489,00€	GECFRCZY
IZI30-BOND_BAI1000	Récupérateur calories ZYPHO 8 Kw + bonde baignoire rac.1000 ml	489,00€	GECFRCZY
IZI30-BOND_CAR100	Récupérateur calories ZYPHO 8 Kw + bonde carrée	683,00€	GECFRCZY
IZI30-CANIVEAU_700	Récupérateur calories ZYPHO 8 Kw + caniveau 700 ml	951,00€	GECFRCZY
IZI30-CANIVEAU_800	Récupérateur calories ZYPH0 8 Kw + caniveau 800 ml	977,00€	GECFRCZY
IZI30-CANIVEAU_900	Récupérateur calories ZYPHO 8 Kw + caniveau 900 ml	1.002,00€	GECFRCZY
JETB150C	Brosse à jet d'eau 1,5 m pour entretien du Zypho	37,20€	GECFRCZY



DEFINITIONS

DEFINITIONS

Dans les présentes conditions générales de vente et de services (ciaprès « CGV ») sont entendus par:

« VENDEUR » : TECCONTROL SE, SASU au capital de 1000 Euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro RCS 908 455 909, dont le siège social est situé 13 chemin de Mondonin, 35740 PACE.

« CLIENT » : toute personne physique ou morale de droit public ou privé avec laquelle le VENDEUR conclut un contrat de vente ou de service.

« Commande » : le contrat liant le CLIENT au VENDEUR pour toute vente de matériels et/ou services commercialisés

- 1.1. Les présentes conditions générales de vente (les « CGV ») définissent les conditions de vente de produits (les « Produits ») de la Société TECONTROL SE (le « Vendeur ») à ses clients professionnels et consommateurs (le(s) « Client(s) »). Le Vendeur et le Client sont désignés collectivement les « **Parties** » ou individuellement la/une « **Partie** ».
- 1.2. ATTENTION: Certaines dispositions des CGV ne sont applicables qu'aux consommateurs/non-professionnels applicables qu'aux consommateurs/non-professionnels ou qu'aux professionnels selon les cas. En tout état de cause, les consommateurs/non-professionnels bénéficient de tous les droits et avantages que la loi leur accorde.
- 1.3. Toute demande d'un Client du Vendeur implique l'acceptation sans réserve des CGV, et annule tout autre document ou échange antérieur portant sur la Commande (tel que ce terme est défini ci-après), ou postérieur et non formalisé par un avenant exprès, écrit et signé des deux Parties.
- **1.4.** Le Vendeur se réserve le droit de modifier à tout moment et sans notification préalable les CGV et/ou les caractéristiques des Produits (susceptibles d'évoluer notamment en fonction des évolutions technologiques et normatives), qui s'appliqueront à toute nouvelle Commande, même liée par quelque moyen que ce soit à une Commande antérieure, et invite le Client à en prendre connaissance dans leur intégralité à chacune de ses
- Le fait pour une Partie de ne pas se prévaloir de tout ou partie de l'un des droits quelconques qui lui est conféré au titre des CGV ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement desdits droits.
- Si l'une des clauses des CGV se révélait illégale pour quelque motif que ce soit, seules la ou les clauses en cause seraient réputées non écrites, les CGV étant maintenues intégralement dans toutes ses autres dispositions.

Article 2: Commande

- · Attention: toute Commande constitue une obligation de
- paiement.

 Le Client déclare qu'il a été informé par le Vendeur préalablement à la Commande des caractéristiques et fonctionnalités des Produits et qu'il a eu accès à la documentation relative à la sécurité le cas échéant (les « Fiches de Données de Sécurité »).
- Le Client s'engage à s'être assuré de la conformité des Produits à ses besoins.
- Le fait pour une Partie de ne pas se prévaloir de tout ou partie de l'un des droits quelconques qui lui est conféré au titre des CGV ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement desdits
- Sur la base des informations communiquées par le Client, le Vendeur adresse au Client une offre commerciale (l' « Offre Commerciale »), les présentes CGV ainsi que les Fiches de Données de Sécurité.
- Pendant la durée de validité telle qu'indiquée sur l'Offre Commerciale, le Client retourne au Vendeur l'Offre Commerciale et les CGV signées, paraphées et datées, accompagnées du paiement d'un éventuel acompte (la « Commande »).
- A défaut de précision sur l'Offre Commerciale, celle-ci est valable huit (8) jours à compter de sa date d'émission par le Vendeur.
- Le Client reconnait et accepte expressément que le Vendeur se réserve la faculté d'accepter ou de refuser discrétionnairement toute Commande. En cas d'acceptation de la Commande par le Vendeur, ce dernier transmet au Client dans un délai raisonnable et par courrier électronique une confirmation de Commande sur laquelle figure les détails de la Commande (la « Confirmation de Commande »). Le Client s'engage à signaler toute erreur et/ou omission dans la Confirmation de Commande dans un délai de deux (2) jours ouvrables à compter de la réception de celle-ci. Passé ce délai, aucune contestation de la Commande de ne sera

Article 3 : Etudes

Les études, plans, dessins, documents, catalogues, notes techniques, schémas et autres (la « **Documentation** ») remis au Client par le Vendeur demeurent la propriété exclusive du Vendeur et doivent lui être rendus à sa demande. Le Client sengage à ne faire aucun usage de la Documentation, susceptible de nuire au Vendeur ou de porter atteinte aux Droits de Propriété Intellectuelle du Vendeur (tels que définis ci-après), et finterdit toute divulgation à des tiers sans l'accord exprès de la Société. La Documentation est remise au Client le cas échéant sans garantie quelconque quant à son contenu et exclusivement à titre purement indicatif.

Article 4: Prestations de services

Le Client reconnait et accepte expressément que le Vendeur se réserve la faculté d'accepter ou de refuser discrétionnairement toute Commande. En cas d'acceptation de la Commande par le Vendeur, ce dernier transmet au Client dans un délai raisonnable vendeur, ce dernier transmet au Lilent dans un delai raisonnable et par courrier électronique une confirmation de Commande sur laquelle figure les détails de la Commande (la « Confirmation de Commande »). Le Client s'engage à signaler toute erreur et/ou omission dans la Confirmation de Commande dans un délai de deux (2) jours ouvrables à compter de la réception de celle-ci. Passé ce délai, aucune contestation de la Commande de ne sera receptable. recevable.

Les Parties s'engagent à une collaboration active et en temps utile pendant toute la durée des Prestations. Toute interruption ou suspension des Prestations du fait du Client pourra faire l'objet d'une facturation supplémentaire par la Société, en raison notamment des frais supplémentaires en personnel et/ ou matériel occasionnés par ladite interruption ou suspension.

Article 5: Marge d'erreur

Lorsque les Produits sont facturés au poids ou au mètre, les quantités prévues dans la Commande peuvent différer (plus ou moins) dans une limite n'excédant pas trois pourcent (3%) sans que cette diférence ne puisse entraîner une contestation quelconque de la part du Client. Les quantités facturées sont celles effectivement livrées.

Article 6: Prix

Les prix (ou à défaut le mode de calcul du prix) des Produits ainsi que les éventuelles réductions de prix, et tous frais supplémentaires

que les éventuelles réductions de prix, et tous frais supplémentaires susceptibles d'être exigés par le Vendeur, sont communiqués au Client par le Vendeur aux termes de la Commande, en euros, toutes taxes comprises ou hors taxe le cas échéant (le « Prix »). Tous éventuels impôts, taxes, droits, prestations, transports, participation aux frais administratifs (PFA), emballage, consignation, grutage, licence d'importation, contribution environnementale (notamment réglementation DEEE, prise en application de la directive Européenne 2012/19/CE) seront facturés au Client professionnel, en such Prix sus du Prix.

Le Prix est susceptible d'évolution en cas de report du délai de livraison qui serait supérieur à quatre (4) semaines, du fait du Client professionnel.

En cas de Commande par un Client professionnel, selon laquelle sont convenues des livraisons échelonnées dans le temps, la partie du Prix correspondant à chaque Livraison (telle que définie ci-après) pourra être révisée préalablement à celle-ci, en fonction des variations résultant des coûts de main d'œuvre, de matière ou de transport, sauf

accord contraire convenu à la Commande. Pour l'établissement de toute facture pour les Clients professionnels, il est appliqué des frais administratifs dont le montant figure à la

Article 7 : Conditions de règlement

- Sauf dispositions contraires préalablement et expressément convenues par les Parties, chaque facture est adressée par tout moyen (électronique ou postal) et payable conformément aux mentions figurant sur ladite facture (les éventuelles factures d'acompte sont payables à réception). Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé, sauf mention contraire à la
- Sauf dispositions contraires préalablement et expressément Saut dispositions contraines prelabilement à terme, s'îl est accepté convenues par les Parties, tout paiement à terme, s'îl est accepté par le Vendeur, s'effectue par LCR non-acceptée à trente (30) jours fin de mois, ou trente (30) jours nets pour les factures périodiques. Dès lors qu'il identifie un risque sur le paiement à terme, le Vendeur se réserve le droit à tout moment même après la Livraison partielle d'une Commande, d'exiger le paiement du solde du Prix ou toute garantie conforme aux usages commerciaux. Tous changements dans la situation juridique ou financière du Client présentant un risque pour le paiement à terme devront faire l'objet d'une information sans délai et écrite du Client auprès du Vendeur, qui pourra, s'il le souhaite refuser de nouvelles Commandes et/ou exiger des garanties et /ou modifier les conditions de règlement et les délais de paiement.
- En cas de non-paiement d'une seule facture à son échéance liée à une Commande en cours et/ou une Commande antérieure, le Vendeur se réserve le droit de suspendre l'exécution des obligations mises à sa charge au titre de la Commande en cours, et notamment de suspendre la Livraison (telle que définie ciaprès), et ce, jusqu'au paiement complet et effectif de la facture concernée.
- Les factures non payées à leurs échéances porteront intérêt à compter de leur date d'exigibilité et sans notification, sur la base d'un taux égal à trois (3) fois le taux légal en vigueur, augmenté de cinq (5) points de pourcentage. Conformément aux dispositions des articles L441-10 du Code de commerce, tout retard de paiement pourra emporter de plein droit l'application aux dispositions des articles L441-10 du Code de commerce, tout retard de paiement pourra emporter de plein droit l'application au débiteur professionnel d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de quarante (40) Euros, majoré des frais réels de recouvrement sur justification si ces frais sont supérieurs à quarante (40) Euros. Le Vendeur pourra solliciter auprès de toute juridiction compétente une indemnisation au titre des frais engagés pour recouvrer auprès des Clients toute somme non acquittée en temps utiles.

Article 8: Livraison - transfert de risque

- Toute livraison (la « Livraison ») est réputée intervenir :
 Pour le Client consommateur : lors de la remise physique du Produit, au lieu de livraison convenu dans la Commande, ou tout autre lieu préalablement et expressément convenu par les
 - Parties; Pour le Client professionnel : Ex Works (CCI INCOTERMS 2020) départ usine. Ainsi, les Produits voyagent et sont déchargés aux risques et périls du Client professionnel, quels qu'en soient le mode ou les modalités du transport.

Les dates de Livraison ne sont données qu'à titre informatif et indicatif. Les dates de Livraison ne sont données qu'à titre informatif et indicatif. Néanmoins, s'agissant du Client consommateur, conformément à l'article 216-2 du Code de la consommation, en cas de décalage de la date Livraison prévue à la Commande qui ne serait pas (i) justifié et/ou (ii) dù au Client, le Client pourra résoudre la Commande, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par un écrit sur un autre support durable, si, après avoir enjoint, selon les mêmes modalités, le Vendeur d'effectuer la Livraison dans un délai supplémentaire raisonnable, cette dernière ne s'est pas exécutée dans ce délai

Article 9: Avarie ou Produit manquant

9.1.1 Il appartient au Client, en cas d'avarie de Produit livré ou de manquant, d'effectuer toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur et de le signaler par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au Vendeur dans les trois (3) jours suivant sa réception auprès du transporteur, et dont copie sera adressée simultanément au Vendeur. A défaut, conformément à l'article L 133-3 du Code de commerce, le Produit sera considéré accepté par le Client professionnel.



- **9.1.2** Il appartient au Client de fournir au Vendeur toutes les justifications quant à la réalité des vices ou manquants constatés. Le Vendeur lui communiquera le cas échéant la
- procédure à suivre.

 9.1.3 Dans le cas où un vice ou des manquants sont effectivement constatés, les frais de retour et de remplacement sont à la charge du Vendeur. Seul le transporteur choisi par le Vendeur est habilité à effectuer le retour des Produits concernés.

Article 10 : Réserve propriété

- 10.1 Le transfert de propriété de tout Produit est soumis :

 au complet respect par le Client de ses engagements au titre de la Commande et des CGV ; et
 - à l'encaissement effectif par le Vendeur de l'intégralité du Prix correspondant, même en cas d'octroi de délais de paiement. La simple remise d'un titre créant une obligation de payer, traite ou autre, ne constitue pas un paiement effectif.
- 10.2 Le Client s'interdit de porter atteinte et/ou de disposer de tout Produit tant que le Prix n'a pas été intégralement payé au Vendeur et s'engage à opposer aux tiers la réserve de propriété du Vendeur en toute circonstance.
- 10.3 En cas de saisie ou de toute autre intervention d'un tiers sur les Produits, le Client devra impérativement en informer le Vendeur sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits.
- 10.4 La Livraison partielle ne peut le cas échéant retarder le paiement de la partie du Prix des Produits effectivement livrés

Article 11: Garanties

11.1 Mise en œuvre d'une garantie En cas de mise en œuvre d'une garantie dont il bénéficie conformément et dans les limites de la loi applicable, le Client s'engage à en informer le Vendeur dans les meilleurs délais, par courrier recommandé avec demande d'avis de réception, ainsi qu'à saisir son assureur le cas échéant. Le Vendeur lui communiquera la procédure à suivre. Aucun retour ne pourra être effectué sans l'accord préalable, exprès et écrit du Vendeur.

11.2 Exclusions de garantie
Sous réserve des dispositions impératives applicables, toute garantie est exclue en cas :

garantie est exclue en cas : (a) de défaut de paiement par le Client ; (b) d'utilisation anormale et/ou non conforme des Produits aux CGV, aux Fiches de Données de Sécurité, à la Documentation, à leur destination et/ou à la règlementation applicable; (c) de mauvaise manipulation des Produits;

(d) de modification ou altération volontaire, même mineure, des Produits ;

(e) de combinaison des Produits avec un ou des éléments quels

qu'ils soient non fournis ou certifiés par le Vendeur; (f) d'intervention d'un tiers non habilité par le Vendeur pour une réparation et/ou toute opération portant sur les Produits;

(g) de négligence du Client; (h) de conditions de stockage inadaptées aux Produits; (i) de défaut d'entretien des Produits; (j) de l'usure normale des Produits;

(k) de force majeure.

11.3 Garantie applicable au Client professionnel Les Produits vendus par le Vendeur au Client professionnel font l'objet d'une garantie fabricant, pour une durée et selon des modalités indiquées dans l'Offre Commerciale. La présente

garantie ne concerne pas les pièces d'usure.

Le Vendeur n'accorde pas d'autres garanties que celles proposées par les fabricants.

proposees par les tabricants. Le cas échéant, seule la pièce détachable défectueuse pourra faire l'objet d'un échange dans le cadre de la présente garantie, et non l'ensemble du Produit, sauf disposition contraire de la garantie du fabricant ou indisponibilité auprès du fabricant de la pièce détachée concernée.

la piece detactiere conteniere. Le Produit ou la pièce défectueuse est retourné au Vendeur aux frais du Client et sous sa responsabilité dans un emballage adapté au transport.

adapte au transport. Le Vendeur s'engage à son choix : (i) à remplacer, à sa seule discrétion, la partie du Produit sous garantie, jugé défectueux par le Vendeur, ou (ii) à rembourser au client la partie Prix correspondant à ladite partie du Produit, et ce dans les meilleurs délais. Dans cette seule hypothèse, le Produit sera retourné au Client aux frais du Vendeur. Si le Produit retourné s'avère finalement en bon état de fonctionnement ou non couvert par la garantie, le Produit sera

retourné au Client à ses frais.

11.4 Garantie commerciale et extension de garantie Le Vendeur peut accorder une garantie commerciale et/ou

extension de garantie supplémentaire pour certains Produits et sous conditions spécifiques précisées dans l'Offre Commerciale

11.5 Garantie de conformité

Garantie de conformité
Le Client consommateur bénéficie de la garantie légale
de conformité prévue à l'article L.217-4 du Code de la
consommation qui dispose que « le vendeur livre un bien
conforme au contrat et répond des défauts de conformité
existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts
de conformité résultant de l'emballage, des instructions de
montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa
charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité ».
Les Produits doivent être conformes à la règlementation en
vigueur et aux termes de la Commande, c'est-à-dire (i) être
propres à l'usage attendu de biens semblables, (ii) correspondre
à la description faite et posséer les qualités présentées par le
Vendeur, et qu'un consommateur peut légitimement attendre Vendeur, et qu'un consommateur peut légitimement attendre eu égard à toute communication, sous quelque forme que ce soit, faite par le Vendeur, et/ou (iii) correspondre aux caractéristiques définies d'un commun accord avec le Vendeur

à la Commande, ou être propre à l'usage spécial voulu par le Client consommateur et accepté par le Vendeur le cas échéant. Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le Client consommateur : - bénéficie d'un délai de deux (2) ans à compter de la

- délivrance du Produit pour agir; peut choisir entre la réparation ou le remplacement du produit, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.211-9 du Code de la consommation;
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du Produit.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale consentie.

Paraphes:

11.6 Garantie légale des vices cachés

Le Client consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés du Produit au sens de l'article 1641 du Code civil et dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix conformément à l'article 1644 du Code civil.

Le Vendeur répond pendant deux (2) ans à compter de la connaissance dudit défaut par le Client consommateur des défauts inhérents au Produit et antérieurs à la vente, rendant le Produit vendu impropre à l'usage auguel il est destiné, et non décelable par le Client consommateur au moment de la vente. Le Client consommateur peut rendre la chose ou se faire restituer le Prix dans les conditions des articles 1644 et suivants du Code civil.

Article 12: Assurances

Le Vendeur déclare être assurée pour sa responsabilité civile professionnelle et avoir souscrit à toute assurance légalement obligatoire dans le cadre de son activité au titre de la Commande, et

ce, auprès d'une compagnie notoirement solvable.

Le Vendeur s'engage à maintenir cette couverture d'assurance pendant toute la durée de la Commande.

Article 13: Responsabilité

- 13.1 Le Client accepte expressément que le Vendeur ne pourra être tenue que des préjudices immédiats et directs résultant d'une inexécution ou mauvaise exécution contractuelle, à l'exclusion de tout préjudice indirect et/ou immátériel subi (tels que la perte de chance, de données, d'exploitation, de chiffre d'affaires,

- a perte de chance, de données, d'exploitation, de chiffre d'affaires, l'atteinte à l'image, etc.).

 13.2 Le Vendeur rappelle au Client qu'il est seul et pleinement responsable de l'utilisation des Produits.

 13.3 Sous réserve des dispositions impératives applicables, le Vendeur ne saurait notamment être tenue responsable d'un dommage quel qu'il soit ayant pour cause les cas visés aux points (b) à (k) de l'Article 11.2 des présentes.

 13.4 En tout état de cause, il est expressément convenu entre les Parties que le total toutes causes confondues des indemnités, dommages et intérêts, frais de toute nature qui seraient supportés ou versés par le Vendeur en faveur du Client en application d'une décision de justice définitive ou d'un accord transactionnel préalablement accepté par le Vendeur, ne pourra excéder un plafond global tous litiges confondus d'un montant égal au Prix hors taxes figurant à la Commande et effectivement encaissé par le Vendeur (hors taxe le cas échéant) au titre de la Commande objet du litige. Commande objet du litige.

Article 14: Propriété Intellectuelle

- 14.1 Le Vendeur et/ou ses partenaires sont titulaires et/ou investis
 - Le Vendeur et/ou ses partenaires sont titulaires et/ou investis des droits de propriété intellectuelle (ci-après les « Droits de Propriété intellectuelle du Vendeur ») portant sur:

 tout support de communication sous quelques forme et nature que ce soient (notamment les supports promotionnels, tout site Internet, la documentation commerciale et les conditions d'utilisation) et/ou tout signe distinctif (notamment les marques), utilisés par le Vendeur dans l'exercise de sea cribités : et/ou. dans l'exercice de ses activités ; et/ou
- la Documentation;
 les Produits.

 14.2 Sauf accord contraire préalable exprès écrit entre les Parties, Jaul actord comaine prealance expres extre entre les Parles, le Client reconnaît et accepte que la Commande n'emporte aucune cession ou concession à son profit des Droits de Propriété Intellectuelle du Vendeur.

 Sauf accord préalable écrit et exprès du Vendeur et sans préjudice des droits qui lui sont accordés par la loi applicable, le Client n'est pas autorisé à:
- - reproduire et/ou représenter les éléments visés à l'Article
 - 14.1; et déclarer et/ou déposer des demandes de titre de protection par le droit de la propriété intellectuelle devant une autorité quelle qu'elle soit, y compris à l'étranger, portant sur tout ou partie de ces éléments.

Article 15: Confidentialité

Le Client s'engage à respecter une obligation de confidentialité à l'égard des informations communiquées par le Vendeur (notamment concernant l'organisation, les techniques commerciales et le savoirfaire du Vendeur) et/ou dont il aurait connaissance au cours de l'établissement et/ou de l'exécution d'une Commande.

Article 16: Force majeure

16.1 En cas de survenance d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, les obligations des Parties au titre de la Commande ne pouvant être exécutées du fait dudit événement, seront suspendues pendant la durée du cas de force majeure et reprendront dès la cessation de ce dernier.

- Les événements suivants, échappant au contrôle du Vendeur, seront par exemple considérés comme des cas de force majeure par les Parties, ce qu'elles acceptent expressément : (i) grève du personnel et/ou des sous-traitants du Vendeur, (ii) manque temporaire de personnel du Vendeur et/ou d'un sous-traitant de celui-ci (notamment les transporteurs routiers), (iii) traitant de celui-ci (notamment les transporteurs routiers), (iii) panne de tout équipement et/ou véhicule utilisé par le Vendeur et/ou un sous-traitant dans le cadre d'une Commande et/ou (iv) arrêt(s) provisoire(s) de travail du personnel ou des sous-traitants du Vendeur, (v) arrêt ou suspension de la fabrication des Produits par le constructeur, (vi) évolution de la réglementation applicable empêchant la fourniture des Produits, (vii) refus de l'assurance-crédit de couvrir le montant de la Commande l'application d'une Commande imputable à un cas de force
- l'assuraire-creatin de Couvin reinfortant de la Colliniande. L'inexécution d'une Commande imputable à un cas de force majeure ne pourra faire l'objet d'aucun recours. En cas de survenance d'un tel événement empêchant le Vendeur de respecter ses engagements, le Vendeur s'engage à en informer le Client dans les plus brefs délais.
- le Client dans les pius brets delais. Les Parties pourront librement résilier la Commande en cas de persistance du cas de force majeure au-delà de soixante (60) jours à compter de la survenance du cas de force majeure, sans qu'aucune Partie ne puisse prétendre à l'octroi de dommages et

Article 17: Données Personnelles

- 17.1 Le Client reconnaît et accepte expressément que les données à caractère personnel collectées par le Vendeur (i.e. toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres, ci-après, les « Données Personnelles ») lors de l'établissement et de l'exécution de la Commande feront l'objet d'un traitement automatisé par le Vendeur dans le respect des dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (le « RGPD ») et de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles (ci-après désignés ensemble avec toute autre texte applicable à la protection des Données Personnelles, autre texte applicable à la protection des Données Personnelles. la «Règlementation Applicable »), pour la gestion des relations Clients et prospects, ainsi que l'exécution de la Commande, par le personnel du Vendeur, de ses sous-traitants et prestataires en charge de l'exécution de la Commande.
- Les Données Personnelles collectées par le Vendeur portent sur les noms, prénoms, numéro de téléphone, numéro de télécopie, adresse de messagerie électronique et adresse postale des
- adresse de messagerie électronique et adresse postale des personnes concernées.

 La durée de conservation des Données Personnelles ne peut dépasser trois (3) années après la fin de l'exécution de la dernière Commande du Client et/ou du demier contact émanant du Client. Dans le cadre de l'établissement et de l'exécution de la Commande, les Données Personnelles peuvent être communiquées par le Vendeur à :

 tout sous-traitant présentant les garanties appropriées au regard de la Bèleilementation Applicable :
 - regard de la Règlementation Applicable;
 - toute société contrôlée par le Vendeur, contrôlant le Vendeur ou sous contrôle commun au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.
 - Le Vendeur peut devoir communiquer tout ou partie des Données Personnelles à des autorités judiciaires ou administrations compétentes en application du droit applicable ou dans le cadre de décisions impératives. Le Vendeur s'engage à limiter la communication des Données Personnelles à ce qui
- est expressément et limitativement requis.
 Les personnes concernées bénéficient des droits d'opposition au traitement et à la prise de décision individuelle automatisée, d'accès, d'effacement, de rectification, de limitation du traitement, et de portabilité des Données Personnelles, ainsi que du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.
- Les personnes concernées exercent leurs droits au titre du présent Article en s'adressant au Vendeur aux adresses postale ou électronique figurant au pied des présentes.

Article 18: Résolution pour faute

- Sans préjudice des autres dispositions des CGV et de tous dommages-intérêts auxquels pourrait prétendre la Partie non défaillante, chacune des Parties pourra résoudre toute Commande de façon anticipée en cas d'înexécution par l'autre Partie d'une des obligations lui incombant au titre de la
- **18.2** La résolution prendra effet de plein droit quinze (15) jours calendaires après réception ou première présentation d'une mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée à la Partie défaillante, et restée infructueuse

Article 19 : Élection de domicile - droit applicable - juridictions

- 19.1 Les Parties font élection de domicile à leur domicile ou siège
- 19.2 La Commande et les CGV sont soumises à la loi française.
 19.3 En cas de litige, les Parties rechercheront une solution amiable en notifiant à l'autre Partie par courrier recommandé avec demande d'avis de réception sa volonté de faire valoir cette clause
- 19.4 Le Client consommateur est informé, conformément aux dispositions de l'article L.612-1 du Code de la consommation, qu'il a en tout état de cause la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle des litiges de consommation ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.
 - Conformément aux dispositions des articles L.616-1 et suivants. et R.612-1 et suivants du Code de la consommation, le Client consommateur est informé qu'il peut s'adresser à CMAP, CMAP-39 avenue Franklin Delano Roosevelt – 75008 PARIS, sous réserve de s'être adressé sans succès au Vendeur eu égard à ce litige, et ce dans les douze (12) mois précédant l'introduction de la médiation de la consommation.

 A défaut d'issue amiable, et dans les conditions légales applicables aux litiges de consommation le cas échéant, chaque
- Partie sera libre de saisir la juridiction compétente.

Article 20 : Droit de rétractation applicable en cas de Commande conclue à distance ou hors établissement au sens de l'article L221-1 du Code de la consommation, hors foires et salons

Droit de rétractationDans les limitations prévues aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client consommateur a le droit Code de la consommation, le Client consommateur à le droit de rétracter la Commande sans donner de motif d'ans un délai de quatorze (14) jours à compter de la Commande ou de la réception des Produits, au choix du Client consommateur. Pour exercer le droit de rétractation, le Client consommateur doit notifier au Vendeur, aux coordonnées indiquées au pied des présentes, sa décision de rétractation de la Commande au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguité.

Un modèle (non-obligatoire) de formulaire de rétractation prévu à l'article R221-1 du Code de la consommation est annexé aux présentes.

20.2 Effets de la rétractation A défaut de demande d'exécution anticipée et en cas de rétractation de la Commande par le Client consommateur conformément aux prescriptions légales, le Vendeur rembourse conformément aux prescriptions légales, le Vendeur rembourse tous les paiements reçus du Client consommateur, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du choix par le Client consommateur d'un mode de livraison autre que le mode le moins coûteux de livraison standard proposé par le Vendeur) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours à compter de la réception de la décision de rétractation de la Commande. Le Vendeur procède au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client consommateur pour la transaction initiale, sauf accord exprés du Client consommateur pour l'usage d'un autre moyen différent. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client consommateur. consommateur.

consommateur. Le Vendeur enlève le Produit à ses propres frais, à l'exception des coûts directs de renvoi qui sont à la charge du Consommateur. Le Client consommateur est responsable de la dépréciation du Produit résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement du Produit.

20.3 Exécution anticipée

Le Client consommateur est informé qu'en demandant l'exécution de la Commande avant la fin de l'expiration du délai de rétractation, (i) il renonce expressément à se prévaloir de son droit de rétractation si la Commande est pleinement exécutée à l'issue du délai de quatorze (14) jours susvisé, ou (ii) s'engage à rembourser au Vendeur un montant correspondant au service fourni par le Vendeur jusqu'à la date de réception de la notification visée à l'Article précédent, proportionnellement au Prix total du Produit.

En cochant la case ci-dessous, le Client consommateur demande à ce que l'exécution de la
Commande commence avant la fin du délai de rétractation de quatorze (14) jours prévus à
Particle 1 221-18 du Code de la consommation

/ Initiales du Client consommateur :

Nom et prénom du signataire :					
Date:					
Signature du Client consommateur :					

MODELE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION A RETOURNER A LA SOCIETE EN CAS D'EXERCICE PAR LE CLIENT CONSOMMATEUR DE SON DROIT DE RETRACTATION

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si yous souhaitez yous rétracter du contrat.

recurse completes extensive is persent normalism a uniquement of vivos sounance, rous retained us contrait.

Norm du (des) consommateur(s):

Adresse du (des) consommateur(s):

Leychous (*) vous notific-horitions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous:

Commandé le (*)/reçu le (*):

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

(*) Ravez la mention inutile.



Conditions spécifiques Twido - Conditions de garantie

1. La garantie légale :

Les Équipements bénéficient de la garantie légale pendant une durée de deux (2) ans à compter de la date de la Livraison. L'obligation du Vendeur au titre de cette garantie sera limitée à la réparation ou, au choix du Vendeur, au remplacement gratuit de l'élément reconnu défectueux pour une cause incombant à une panne ou à un défaut de fabrication. Cette garantie couvre l'ensemble des pièces et composants (hors main d'œuvre et frais de déplacement éventuels).

1.1 La garantie commerciale :

Les Équipements bénéficient d'une garantie constructeur totale pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la date de la Livraison. Cette garantie couvre l'ensemble des pièces et composants à l'exclusion du groupe de sécurité et limiteur de température (hors main d'œuvre et frais de déplacement éventuels).

1.2 L'extension de garantie :

Le Client a la possibilité de souscrire à une Extension de garantie pour une durée de cinq (5) ans supplémentaires soit pour une garantie totale des Équipements de dix (10) à compter de la date de la Livraison. Cette extension de garantie est un service complémentaire disponible en vente sur le site internet du Vendeur et est à souscrire dans un délai maximum de 3 mois à compter de la date de livraison de l'Équipement. Cette extension couvre l'ensemble des pièces et composants à l'exclusion du groupe de sécurité et limiteur de température (hors main d'œuvre et frais de déplacement éventuels).

2. Condition d'application de la garantie :

La garantie n'est applicable qu'à la condition que :

- le degré de dureté de l'eau (TH) mesuré et consigné au moment de l'installation, soit compris entre 10°f et 30°f.
- le niveau d'acidité de l'eau (pH) mesuré et consigné au moment de l'installation, soit compris entre 7,2 et 9.
- Le niveau Chlorures (Cl-) dans l'eau < 70 mg/L.

2.1. Condition d'application de la garantie commerciale et de l'extension de garantie :

Ces garanties sont strictement applicables dans les conditions suivantes :

- que dans la période de deux (2) ans suivant sa livraison, l'Équipement Twido soit connecté au serveur MyTwido.
- d'une parfaite accessibilité à l'équipement (notamment en cas de présence d'une finition personnalisée non fourni par le constructeur).

2.2. Limite de responsabilité:

Le Vendeur n'accorde aucune garantie, expresse ou tacite, autre que celle décrite ci-dessus, et exclut spécifiquement toute garantie d'aptitude à une commercialisation ou à un usage particulier. Toutes obligations ou responsabilités, autres que celles expressément énumérées dans les présentes Conditions, que ce soit pour des dommages indirects ou autres dommages ou pertes tels que mais non limités à :

- perte de production, de revenus, d'opportunités commerciales, de réputation, etc.
- coûts d'immobilisation de moyens, temps de travail supplémentaire.
- · accidents matériels ou corporels, etc.

et résultant de la vente, de l'usage ou de l'exploitation de l'Equipement, que ces dommages soient causés ou non par la faute du Vendeur, sont par les présentes expressément exclues et le Client renonce à les invoquer.